

Où ?

Quand ?

Comment ?



Grav'Pratique

Le guide qui vous simplifie la vie !



Gravelines

Sommaire

Les indispensables

- p4-5 Gravelines en quelques mots
- p6-7 Vos élus
- p8-9 Restons en contact
- p10-13 Balades au cœur de la ville
- p14-17 Le point sur vos démarches administratives
- p18-23 Grandir à Gravelines
- p24-25 Plan de Ville - Une mobilité pour tous !
- p26-27 Une ville qui bouge !
Avec ses commerces, artisans et industries
- p28-34 Bien vivre à Gravelines
- p35 Accessibilité, une ville pour tous
- p36 Emploi et insertion
- p37 Ensemble citoyens
Construire notre ville ensemble !
- p38-39 Urgence et Santé
- p40-41 Solidarité et social
- p42-43 J'aime ma ville
Les bons gestes du quotidien
- p44 Sécurité et prévention
- p45 Infos pratiques
- p46 Labels & ouverture sur le monde
- p47 Nouveaux arrivants



le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,
Chers habitants,

Je suis très heureux de m'adresser à vous à travers ce nouveau guide, le Grav'Pratique, destiné à vous livrer des informations indispensables au quotidien sur la vie de notre commune.

Démarches administratives, emploi et insertion, commerces, gestion des déchets... Co-construit en lien avec plusieurs services municipaux, cet outil sera utile aux nouveaux arrivants, mais aussi aux habitants qui résident déjà à Gravelines grâce à la diversité des sujets abordés et à la précision de ses contenus.

En ce sens, nos équipes ont œuvré à rendre ce guide accessible à tous, clair et compréhensible, à travers une présentation visuelle simple et intuitive.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Sincèrement.

Bertrand Ringot,
Maire de Gravelines.



Gravelines

en quelques mots



Située dans la région Hauts-de-France, entre Dunkerque et Calais, sur les bords de la Mer du Nord, Gravelines est en plein cœur d'un carrefour mondial maritime. Gravelines fait partie de la Communauté urbaine de Dunkerque, elle est également associée aux 18 communes du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme. Gravelines est une ville constituée de trois hameaux : Petit-Fort-Philippe, les Huttes et Gravelines Centre et des quartiers du Pont de Pierre et de la Gare.

Région : Hauts de France

Département : Nord

Code Postal : 59820

Nom des habitants : Gravelinois (es)

Intercommunalité :

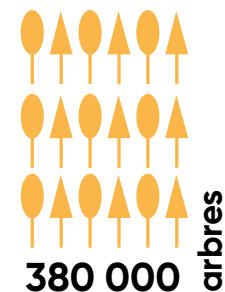
Communauté urbaine de Dunkerque-SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

Un peu d'Histoire

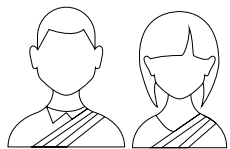
Située sur la Côte d'Opale, Gravelines a une histoire intimement liée au fleuve Aa et à son évolution. Ville fortifiée dès le XII^e siècle par les Comtes de Flandre, remaniée par Charles Quint et Vauban, la cité étoilée a su préserver ses remparts. Elle est l'unique ville de France fortifiée encore entièrement entourée d'eau. La ville s'est engagée dans la valorisation de son patrimoine communal, avec de nombreux édifices et objets classés monuments historiques.



Quelques chiffres



le Conseil municipal



Bertrand RINGOT
Maire de Gravelines



Mandat 2026 2032

Alain MERLEN

1^{er} Adjoint au Maire



- Action sociale, logement et santé
- Accès au logement et relations avec les bailleurs privés
- Solidarité.

Michèle KERCKHOF-LEFRANC

2^e Adjointe au Maire



- Culture
- Patrimoine historique et valorisation
- Coordination des manifestations toutes thématiques confondues
- Jumelage • Relations internationales • Devoir de mémoire.

Daniel WILMOT

3^e Adjoint au Maire



- Développement économique et zones d'activités
- Relations avec le Grand Port Maritime de Dunkerque • Urbanisme, suivi du SCOT et du PLUIHD • Système d'Information et Numérique • Club de formation professionnelle.

Laurie VERSTRAET-LANDY

4^e Adjointe au Maire



- Attractivité • Commerce – Marché de Noël • Artisanat • Auto-entrepreneuriat • Professions libérales (hors santé) • Animation et vie des seniors.

Christian DEVOS

5^e Adjoint au Maire



- Equipements sportifs, en charge de la reconstruction de Sportica Nouvelle génération et de la Base Nautique.

Karine VANDERSTRAETEN-VENZA

6^e Adjointe au Maire



- Écoles de sport • Associations sportives • Événements sportifs.

Alain BOONEFAES

7^e Adjoint au Maire



- Animations et événements de la ville • Affaires militaires et anciens combattants
- Sécurité et tranquillité publique • Animation du réseau voisins vigilants et solidaires • Vidéo protection
- Correspondant Incendie et Secours et Plan Communal de Sauvegarde.

Valérie GENEVET

8^e Adjointe au Maire



- Citoyenneté • Vie associative • Information citoyenne.

Julien VEYER

9^e Adjoint au Maire



- Finances • Qualité du service public • Recherche de financements extérieurs.

Laurent NOTEBAERT

Conseiller délégué



- Environnement • Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) • Développement durable • Mobilité et plan vélo • Loisirs traditionnels (pêche, chasse) • Risques majeurs • Cadre de vie • Parcs et Jardins.

Aurore DEVOS

Conseillère déléguée



- Petite Enfance et Enfance • Conseil Municipal Jeunes.

Christelle DENEUVILLE-DAUBELCOUR

Conseillère déléguée



- Administration générale • État civil funéraire et élections • Marchés publics • Contrôle de gestion • Suivi des concessions de service public.

Anabelle SALA-BETOURNE

Conseillère déléguée



- Éducation.

Antoine ASSICE

Conseiller délégué



- Aménagement et travaux • Accessibilité des bâtiments.

Julien GERAERT

Conseiller délégué



- Dialogue social • Pilotage des instances de représentation du personnel • Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences • Chantiers d'insertion • Saisonniers – apprentissage.

Patrick CIROT

Conseiller délégué



- Mer et littoral, conseil portuaire • Suivi du comité local des usagers de la plaisance (CLUP) • Traditions maritimes.

Daniel BOLLE

Conseiller délégué



- Suivi du patrimoine communal.

Marie-Christine SOYEZ-AGEZ

Conseillère déléguée



- Restauration scolaire
- Suivi des travaux dans les écoles • Écoles maternelles et primaires.

Josée BLEUEZ-COMBET

Conseillère déléguée



- Accès au logement pour tous • Ville inclusive et accessibilité universelle • Coordination gérontologique • Services et équipements des seniors.

Bruno MARSYLLE

Conseiller délégué



- Stationnement et circulation • Voirie • Ville apaisée.

Lise BLANCKAERT-JONNEKIN

Conseillère déléguée



- Equipements culturels
- Suivi du patrimoine historique.

Patricia JEZIOROWSKI-DUBOIS

Conseillère déléguée



- Associations culturelles et jumelage • Relations internationales • Expression artistique.

Sophie COUDEVILLE

Conseillère déléguée



- Économie touristique • Destination Gravelines • Suivi des meublés de tourisme.

Peggy GUILBERT

Conseillère déléguée



- Animations de la station balnéaire de Petit-Fort-Philippe.

Nadia AMAR

Conseillère déléguée



- Démocratie locale et concertation citoyenne.

Cédric LIAGRE

Conseiller délégué



- Prévention citoyenne et civisme • Santé et prévention des conduites addictives • Relations avec les acteurs professionnels et associatifs de la santé • Développement de l'offre de soin.

Gaëtan LEDOUX

Conseiller délégué



- Festivités locales et traditionnelles.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION GROUPE RASSEMBLEMENT POUR GRAVELINES

Jean-Baptiste GARDES

Conseiller municipal



Audrey VERPLAETSE

Conseillère municipale



Nicolas MOUCHERON

Conseiller municipal



Tiffany DEVAUX

Conseillère municipale



Billy THERY

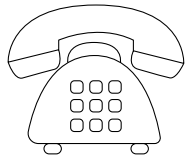
Conseiller municipal



A noter :

Il existe également un Conseil Municipal Jeune, CMJ, qui prend part à la vie citoyenne de notre ville.





Restons en contact

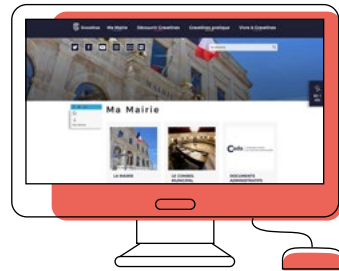
Un magazine : Le Grav Mag'



Avec 11 numéros par an, retrouvez-y l'information de votre commune. Vous ne recevez pas le magazine ou vous souhaitez dématérialiser son envoi ?
Un contact : 03 28 23 59 08 ou servicecommunication@ville-gravelines.fr

Un site internet

comprenant toutes les actus, les démarches administratives...
www.ville-gravelines.fr



Une application : Gravelines & Vous connectée au plus proche de vous !



100% Gratuite ! Idéale pour : un signalement, un rendez-vous, un événement, les infos travaux, à la recherche d'une place de parking, d'un commerce, d'un professionnel de santé...



Google
play



Apple
store

Retrouvez-nous aussi sur :

Sur les réseaux sociaux



Sur les écrans numériques

Des écrans d'informations aux entrées de la ville pour vous renseigner.

En personne

Un accueil physique et téléphonique aux accueils de la ville avec le sourire pour répondre à toutes vos questions !



Une question ?

contact@ville-gravelines.fr

Contact

Mairie de Gravelines

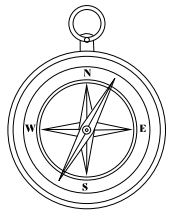
rue des Clarisses - 03 28 23 59 00
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Permanence Etat Civil le samedi de 9h à 12h

Maison Communale et Agence Postale des Huttes

Avenue Léon Jouhaux - 03 28 23 81 47

Maison Communale et Agence Postale de Petit-Fort-Philippe

Place Calmette - 03 28 27 79 36
Ouvertes du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
et le samedi de 8h45 à 12h



Balades au cœur de la ville

Gravelines accorde une grande importance à la qualité et au développement de ses espaces verts. La ville est labellisée depuis 2013 **Ville 4 Fleurs** au Concours National des Villes et Villages Fleuris et a même reçu la distinction **Fleur d'Or** en 2016. La ville est par ailleurs attachée à la propreté urbaine (elle est labellisée **4 étoiles** à l'Association des villes pour la propreté urbaine depuis 2022).

Gravelines compte plusieurs parcs et jardins



La ville vous propose différentes ambiances au gré de vos envies avec le **jardin de l'Arsenal, le jardin de la Liberté, le jardin de la Poudrière, le jardin de lecture de la médiathèque et le jardin de la Tranquillité...**

Gravelines, c'est aussi de vastes espaces naturels, sources de biodiversité, avec la pépinière, l'espace dunaire, la ceinture verte, les Hems-Saint-Pol, le Parc du Polder, la Plaine du Moulin, le parc aux Chênes, le PArc des Rives de l'Aa... Autant de chemins avec sa végétation qui s'exprime au gré des saisons.



Les animaux au cœur de la ville.

Ouvrez l'œil, la nature et les animaux sont présents dans toute la commune avec l'éco-pâturage.

Découvrir la ville à pied, à vélo, en bateau...



Le Chemin de Ronde

Situé sur le haut des remparts, ce sentier était autrefois parcouru par les soldats. Au cœur d'une promenade piétonne entre jardins, patrimoine et au fil de l'eau, vous profiterez de la tranquillité de la ville.

Randonner avec plaisir

Découvrez le pays des «Rives de l'Aa» à pied ou en VTT par différents circuits de différents niveaux.

Circuits en téléchargement gratuit

Cliquez
ici



ou Scannez là

Le + patrimoine

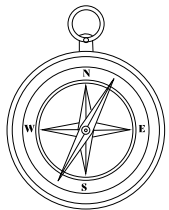
Entre jardins et chemins, découvrez sept monuments historiques... Poussez la porte et osez découvrir le musée de l'Estampe, les corps de garde et poudrières et leur chemin des Arts...



A la recherche d'un
jardin à cultiver au cœur
de la ville ?

L'association Cité et Jardins est là pour vous et saura ravir le jardinier qui est en vous !
Contact : Maison des Associations - Rue Léon Blum
03 28 23 59 06

servicevieassociativeetcitoyenne@ville-gravelines.fr
Formulaire à remplir : **ici**
ou sur www.ville-gravelines.fr
> barre de recherche : demande_de_jardin



Balades au cœur de la ville



Les plaisirs de la mer



La plage des familles et des sports nautiques

La station balnéaire de Gravelines, Petit-Fort-Philippe, située à l'estuaire de l'Aa, au bord de la mer du Nord, est un lieu unique sur lequel veille son joli phare noir et blanc. Toute l'année, on vous donne rendez-vous à la plage de Gravelines. Au programme : douceur, sérénité, bains de pieds, navigation et char à voile avec sa longue plage de sable fin, la mer du Nord, ses phoques et ses couchers de soleil.

De juin à septembre, la station se réveille. Prenez de la hauteur et grimpez en haut du phare. Les nombreuses animations plage font le bonheur des petits et des grands. Les cabines de plage bleues et blanches longent l'estran et vous permettront de vous prélasser, les pieds dans le sable.

A noter :

Gravelines a le Pavillon bleu d'Europe ! Un gage de qualité qui certifie l'excellence de la station. Raison de plus pour piquer une tête dans la mer du Nord !



Le Chenal : la promenade incontournable

Véritable rituel pour les amoureux de la station, le chenal offre une balade de plus de 3km vers la mer. Idéal pour prendre un bol d'air frais. A découvrir sur cette promenade : des photos de Gravelines d'antan...



Le + patrimoine

Folklore gravelinois : la traversée du Chenal entre Petit-Fort et Grand-Fort avec la canote

La canote, c'est : gratuit, 100% électrique, d'avril à novembre, 11 passagers max, adaptée aux personnes à mobilité réduite, au transport des vélos et des poussettes. Horaires en fonction des marées.



Le point sur vos démarches administratives

Service Public

Gravelines

Le Service Etat Civil, funéraire et élections est là pour vous aider dans les nombreuses démarches administratives.

Oui mais lesquelles ?

Effectivement, cela en fait des démarches... Comment je fais si j'ai une question sur l'une des démarches ?

Carte d'identité, passeport, achat de concession funéraire, déclaration de naissance, reconnaissance anticipée, dépôt de dossier de PACS, de mariage, inscription sur les listes électorales, recensement citoyen à 16 ans, demande d'acte de naissance, mariage et décès, livret de famille et duplicata, parrainage civil...

On vous accueille avec le sourire à la mairie de Gravelines, et vous pouvez également nous contacter par mail à : contact@ville-gravelines.fr ou au : 03 28 23 59 00



Envie de dire **oui** ?
Un mariage à préparer ?
Un PACS ?

Informations et documents en ligne

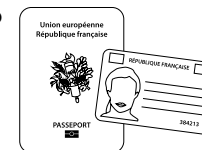
Rendez-vous sur le site de la ville www.ville-gravelines.fr ou directement en mairie de Gravelines.

Contact : Mairie de Gravelines - 03 28 23 59 02
etatcivil@ville-gravelines.fr

Cliquez [ici](#)

Une carte nationale d'identité ou un passeport à faire ?

Rendez-vous en mairie de Gravelines.



1 Créez votre pré-demande sur ANTS

<http://passeport.ants.gouv.fr/>

2 Récupérez le numéro de pré-demande, il vous sera demandé lors de votre prise de rendez-vous.

3 Prenez votre rendez-vous pour la réalisation de votre pièce d'identité (3 possibilités) :

> sur le site internet de la ville

Cliquez [ici](#)

> par téléphone au Service Etat Civil 03 28 23 81 43,

> à l'accueil de la ville de Gravelines aux horaires d'ouverture.

Retrouvez la liste des documents nécessaires pour votre dossier sur le site internet de la ville www.ville-gravelines.fr

Cliquez [ici](#) ou à l'accueil de la mairie.

4 Et après, je récupère quand ma pièce d'identité ?

J'attends un retour par texto et je prends un rendez-vous au 03 28 23 81 43 ou sur le site de la ville www.ville-gravelines.fr

Cliquez [ici](#)

Comment faire pour s'inscrire sur les listes électorales ?

Rendez-vous à l'état civil avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile aux horaires de Mairie ou en ligne sur www.service-public.fr

Contact :
Mairie de Gravelines
03 28 23 59 36

etatcivil@ville-gravelines.fr

Cliquez [ici](#)

A noter :

Vous pouvez faire de nombreuses démarches sur le site ANTS comme une demande de carte grise ou un permis de conduire. Rendez-vous sur <http://ants.gouv.fr/>



Des questions ? Des difficultés pour remplir votre feuille d'**impôt** ?

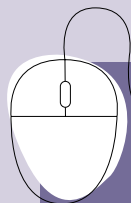
Accompagnement

Un accompagnement par les Finances Publiques est possible pour vous aider dans vos démarches. Une permanence a lieu le mardi après-midi **uniquement sur rendez-vous.**

Comment ?

La prise de rendez-vous peut être réalisée depuis son espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr, soit à l'accueil de la mairie et des maisons communales, en complétant une fiche de contact.

Contact : Accueil de la Mairie de Gravelines - 03 28 23 59 00



Et la fibre à Gravelines ?
J'ai un problème de réseau ?

Pour toute demande concernant le réseau fibre (Service Antenne TNT, demande de connexion à la fibre, hors problème de box opérateur), **un seul numéro : 0805 53 13 13** - appel gratuit + d'info sur le site de la société Altitude : www.gravelines-fibre.fr



Petit Guide des travaux...

Des travaux à réaliser chez vous ?

Tout projet modifiant l'aspect extérieur d'une construction ou créant plus de 5m² d'emprise au sol, ainsi que l'édification de clôtures est soumis à autorisation d'urbanisme.

En fonction du type de travaux, il faut déposer une déclaration préalable car la ville suit des règles bien précises d'urbanisme.

Avant toute démarche, vous pouvez contacter le service urbanisme qui vous renseignera et étudiera votre projet au regard des règles applicables dans votre secteur (plan local d'urbanisme, secteur monuments historiques, zones inondables, etc...)

Contact : 03 28 23 59 01
ou rendez-vous directement en mairie de Gravelines

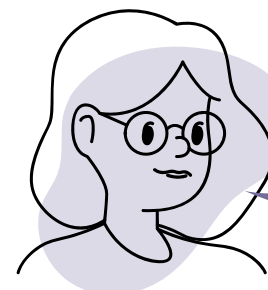
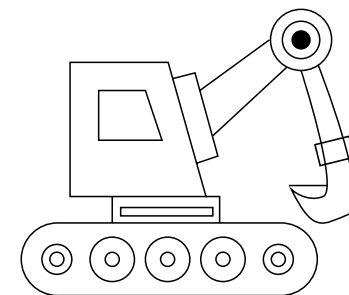
Le saviez-vous ?

Plusieurs formulaires sont disponibles en ligne sur le site de la ville www.ville-gravelines.fr, (rubrique Ma Mairie démarches en ligne)

Cliquez [ici](#)

et à l'accueil de votre mairie :

- Certificat d'urbanisme
- Demande de permis de démolir
- Déclaration préalable de travaux
- Demande de permis de construire
- Demande de permis d'aménager
- Déclaration d'ouverture de chantier...

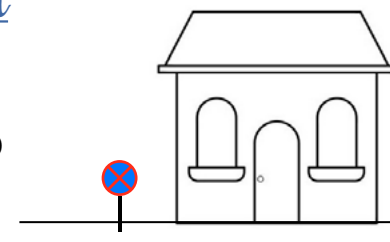


Une autorisation d'occupation du domaine public, c'est quoi ?

Vous souhaitez occuper l'espace public pour installer une benne, un échafaudage, une clôture de chantier, etc. ou encore effectuer un déménagement, vous devez en **faire la demande au préalable**. Cette demande est à effectuer au plus tard 10 jours ouvrés avant la date souhaitée.

Le formulaire est à télécharger là [Cliquez ici](#) ou à remplir sur le site de la ville www.ville-gravelines.fr

Pour plus de renseignements :
Service Cadre de vie-Voirie - 03 28 51 94 70
servicecadredevie@ville-gravelines.fr

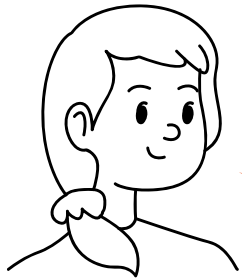


Grandir



à Gravelines

Enfance



Je recherche une assistante maternelle ou une crèche pour mon enfant, comment faire ?



Vous êtes parent, futur parent, vous recherchez un mode d'accueil collectif ou individuel, une garde à domicile, un accueil d'urgence ? Rendez-vous au **Relais Petite Enfance**.

On vous aide à trouver le mode d'accueil correspondant à votre demande et vos besoins (multi accueils, liste des assistantes maternelles, garde à domicile, micro crèche, associations intervenant dans la garde d'enfants). Le RPE vous renseigne également sur les aides dont vous pourriez être bénéficiaires.

Besoin d'une information ou d'un rendez-vous ?

Le **Relais Petite Enfance** vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, au 58 Bis Avenue Léon Jouhaux 03 28 63 71 29 - 06 79 99 05 76 rpe@ville-gravelines.fr

Plan(te) écolo de la ville : Une vie, un arbre !

Chaque printemps, venez avec votre enfant, né dans l'année, planter un arbre à son nom. C'est simple, il suffit de vous présenter avec une copie de votre livret de famille et un justificatif de domicile à l'accueil de la mairie ou de remplir le formulaire via les liens ci-dessous !

Cliquez [ici](#)



ou Scannez là



Comment inscrire mon enfant à l'école ?

A Gravelines, il existe **16 écoles**.

Demande de renseignements et procédures d'inscription, **4 possibilités :**

- 1 En vous rendant à l'**Hôtel de ville**, Direction de l'Education aux horaires d'ouverture de mairie,
- 2 En téléchargeant les documents (dossier d'inscription ou de dérogation et fiche sanitaire) sur le portail famille [Cliquez ici](#)
- 3 En adressant votre demande de dossier par mail : directioneducation@ville-gravelines.fr
- 4 Par téléphone au 03 28 23 59 24

Comment j'inscris mon enfant à la cantine ?

En utilisant le **portail famille** de la ville : <http://gravelines.portail-familles.com>

Attention il faut que l'inscription scolaire de votre enfant soit enregistrée, et que votre adresse email soit connue puis cliquer sur le lien « Mot de passe oublié » dans la rubrique « mon compte » et « mon dossier famille ».

Pour les personnes ne pouvant se connecter, nous vous invitons à vous rapprocher de la Direction de l'Education par téléphone au 03 28 23 59 68 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Cliquez [ici](#)





Je suis à la recherche d'un collège pour mon enfant, il y en a sur Gravelines ?

Oui, il y en a 2.

- > Collège Pierre et Marie Curie
03 28 65 33 30 - 37 Route de Bourbourg
- > Collège privé Saint-Joseph
03 28 23 09 36 - 31 Rue du Collège


Les loisirs

Des idées pour trouver des activités pour mes enfants pendant les vacances ? Plusieurs opportunités s'offrent à vous en fonction des envies de vos enfants !

Les stages sportifs

Des stages sportifs sont organisés pour les enfants **entre 4 et 12 ans** pendant les vacances et jusque 17 ans l'été. Les **inscriptions** se font souvent un mois avant le début des vacances. Restez connectés sur www.ville-gravelines.fr pour découvrir les programmes des stages et les informations pour les inscriptions.

La réservation se fait en quelques clics sur la page d'accueil www.ville-gravelines.fr rubrique E-services « Boutique Sport » 

 **d'infos** : servicesports@ville-gravelines.fr
ou au 03 28 23 59 06 aux horaires d'ouverture de la mairie



Les stages culturels

Vos enfants sont plus des artistes dans l'âme ? Réservez, en un clic, au **Centre Artistique et Culturel François Mitterrand** avec des stages de danse, d'arts visuels et théâtre :



 **d'infos** : centreartistique@ville-gravelines.fr
03 28 20 28 60



Les maisons de quartier

Les maisons de quartier proposent lors des vacances, des accueils avec activités pour tous : jeunes enfants, enfants, ados, parents. Des ateliers créatifs parents/enfant, du scrapbooking, un atelier bricolage, des jeux, un club numérique... vous attendent ! N'hésitez pas à vous rapprocher de votre maison de quartier (Centre, Petit-Fort-Philippe, Les Huttes et Pont de Pierre) pour connaître leur programmation.

 **d'infos** : www.atoutsville.net
03 28 51 81 20

Et pour s'amuser et se dégourdir les jambes ?

On vous propose deux coins sympas :

La plaine de jeux du Moulin
Parking Stade du Moulin
Un skate-park de 1 000 m², une double tyrolienne, des balançoires, des jeux ludiques pour les petits et une balançoire dédiée spécialement aux personnes à mobilité réduite.

L'espace Loisirs et Nature du PAarc des Rives de l'Aa
Rue Edgar Coppey (parking P3)
Jeux pour enfant, terrains de pétanque et de volley, espace d'apprentissage du vélo, balades...

Jeunesse



Je suis à la recherche d'une formation ? Comment m'orienter...

Centre de Formation Professionnelle AFPI à Gravelines

D'une surface de 1700 m², l'antenne de l'AFPI Région Dunkerquoise peut recevoir des stagiaires souhaitant **se former aux métiers industriels et tertiaires**.

Plus d'infos : Zone Leurette, route du développement
03 28 65 59 66

Centre de Formation : BTP CFA Gravelines

Le centre de formation propose plusieurs filières de formation en apprentissage, notamment dans les **métiers du gros œuvre, de la menuiserie et de la finition**. Les formations sont ouvertes aux jeunes âgés de 15 à 30 ans.

Plus d'infos : Chemin du Guindal
cfabtp.gravelines@btpcfa-hautsdefrance.fr
03 59 91 78 92
Ouvert de 8h30 à 16h30

J'ai entre 18 et 25 ans et je suis à la recherche d'un job d'été

Chaque année, en janvier, rendez-vous à l'accueil de la mairie et des maisons communales ou sur le site www.ville-gravelines.fr pour récupérer votre dossier de candidature.

Contact : Direction Ressources Humaines
03 28 51 38 13
contact@ville-gravelines.fr

Existe-t-il des aides réservées aux jeunes pour financer leurs projets ?

Oui ! La ville de Gravelines accompagne les jeunes dans leur projet : permis de conduire, orientation, études, aide financière... à travers le **Fond d'Initiatives Jeunes (FIJ)**, la **bourse au permis citoyens (BPCC)**. Le CCAS peut également intervenir sous conditions de ressources via le **Revenu Minimum Etudiant (RME)** et l'**Aide à la Rentrée Scolaire (ARS)**.

Contact : 03 28 23 59 06
directionenfanceetjeunesse@ville-gravelines.fr



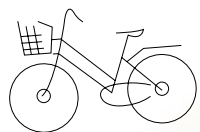
J'ai besoin d'un coup de main pour un projet ?

La Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse propose de l'**accompagnement** individuel et collectif avec plusieurs informations (emploi, santé, orientation...). La Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Possibilité de rendez-vous du lundi au samedi.

Contact :
directionenfanceetjeunesse@ville-gravelines.fr
03 28 23 59 06

**Vous avez 16 ans ?
Pensez au recensement !**

Rendez-vous à l'état civil avec votre livret de famille et votre pièce d'identité pour remplir un formulaire. Après cette démarche, plus besoin de vous inscrire sur la liste électorale, c'est automatique !



Plan de ville

une mobilité pour tous !



ABRIS VÉLO

PISTES CYCLABLES ET VÉLO ROUTE

Des itinéraires adaptés à tous niveaux

PARKING

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Accessibles via la carte Indelec, délivrable en mairie mais également sur www.indelecmobility.fr.



Comment rejoindre Gravelines ?

EN BUS !

> Facile avec **DK Bus Marine** !
La mobilité pour tous avec un réseau 100% gratuit de Gravelines à Dunkerque.
Retrouvez tous les horaires et les informations en téléchargeant l'application DK BUS.
> Et entre Gravelines et Calais ?
Rendez-vous sur le réseau **OS-CAR**. Informations sur : <http://www.passpass.fr>

EN TRAIN !

Rendez-vous à la **gare de Gravelines** pour rejoindre Dunkerque et Calais en 20 minutes. Tous les horaires sont disponibles sur : ter.sncf.com/hauts-de-France

VIVE LA MOBILITÉ DOUCE !

La ville se découvre **à pied et à vélo** au travers de ses nombreux chemins balisés.

> Où ranger mon vélo ?

On retrouve 150 arceaux vélos dans la ville mais également 155 places couvertes et 160 places avec abris vélos sécurisés accessibles gratuitement via la carte PASS PASS.

> Comment avoir la carte PASS PASS ?

Simplement à l'accueil de votre mairie et aux maisons communales. Après avoir rempli un formulaire, vous repartez avec votre carte PASS PASS active 48h après. C'est gratuit et sans abonnement.





Une ville qui bouge !

Avec ses commerces, artisans et industries

A la recherche du bon produit frais...
Rendez-vous au marché !



Retrouvez vos producteurs locaux :

- Le mercredi matin, aux Huttes, place G. Houriez,
- Le vendredi matin, à Gravelines Centre, place A. Denvers,
- Le dimanche matin, à Petit-Fort-Philippe, place Calmette et en saison estivale boulevard de l'Est.

Consommons local !

Près de 300 commerces, industries, artisans à Gravelines... autant de possibilités de consommer local et de découvrir vos professionnels.

Retrouvez la liste des entreprises, commerçants et artisans sur l'application **Gravelines et Vous** – rubrique Commerces et marchés ! Idéal pour trouver une adresse, un horaire...



Google play

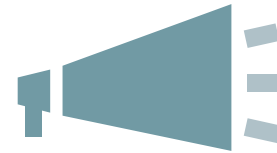


Apple store



Besoin d'une info ?

Contactez l'**Office du Commerce et de l'Artisanat** au 03 28 23 81 48 ou rendez-vous au 2 rue Léon Blum, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Avis aux Professionnels



Vous cherchez à vous implanter sur Gravelines ? Un accueil personnalisé vous attend !

Des agents pourront vous renseigner et vous orienter pour votre création d'entreprise dans notre ville. N'hésitez pas à contacter l'Office du Commerce et de l'Artisanat au : 03 28 23 81 48 et par mail à : servicecommerce@ville-gravelines.fr

Vous êtes commerçants, entrepreneurs ?

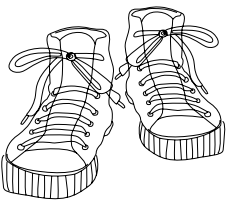
Consultez les offres de marchés publics de la ville de Gravelines sur le site de la ville (vos e-services/ Marchés publics)

Cliquez [ici](#)

Le Bon Plan du Père Noël



Découvrez le **Marché de Noël**, en décembre, qui se déroule dans le centre-ville. Il est réputé comme étant l'un des plus beaux de la Côte d'Opale. Festivités et animations sont au rendez-vous pendant près de 3 semaines, au milieu d'un village composé d'une centaine de chalets avec artisans et commerçants.



Bien vivre à Gravelines

Se divertir dans la ville

Vous êtes passionnés de sport ?

Vous êtes sensibles à l'environnement ?

Vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument ?

À la recherche d'une association pour vous investir ?

Gravelines regroupe plus de **200 associations**. Vous y trouverez forcément votre bonheur : des associations humanitaires et sociales, patriotiques, socio-culturelles, environnementales, festives, culturelles, sportives, en faveur de la jeunesse, de la démocratie citoyenne...

Pour récupérer la liste ?

- > Rendez-vous à la Maison des Associations et du Citoyen, rue Léon Blum,
- > Sur www.ville-gravelines.fr

Cliquez **ici**

> Sur l'app Gravelines & Vous.

Contact : 03 28 23 59 06
servicevieassociativeetcitoyenne@ville-gravelines.fr

Save the Date !

RENTÉE DES ASSOS !

Chaque année, le dimanche avant la rentrée des classes ; C'est le moment idéal pour rencontrer votre future association.

La ville de Gravelines dispose de grands équipements destinés à tous !

Sports et Nature

Le PAarc des Rives de l'Aa

Le PAarc des Rives de l'Aa qui s'étend sur 175 hectares, est un lieu alliant loisirs, nature et sports de haut-niveau. Le Stade nautique olympique Albert Denvers accueille régulièrement de grands championnats d'aviron, de nage en eau libre, de triathlon, de canoë-kayak. Le loisir a toute sa place avec le Bike PAarc, l'aire de jeu, les terrains de beach-volley et de pétanque et les chemins de randonnée. En saison, l'Aquaparc vous invite à des sensations vivifiantes. Ouvert 7 jours sur 7, évadez-vous dans les 15 km de chemins en pratiquant votre activité favorite.

Contact : 03 28 23 59 82
contact@lepaarc.com
Rue Edgar Coppey

Le Truc en +

Une réserve naturelle, des longs chemins de randonnées et de vélos.

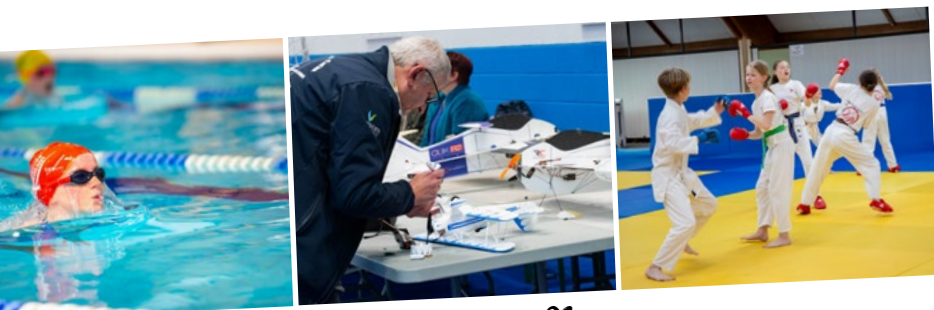


Pour les stages c'est par **ICI**

Sensation glisse à la Base nautique

La Base nautique et de plein air Jean Binard propose toute l'année des séances (planche à voile, optimist, char à voile, catamaran...) et des stages. Cette base accueille également les clubs de voile, char à voile, kitesurf, kayak et propose des sessions de permis bateau.

Contact : 03 28 65 20 31
reservation.nautique@ville-gravelines.fr
Parvis du Phare



Sports et Nature

Hisser la grand voile au port de plaisance Vauban-Gravelines.

Vous avez un bateau et vous cherchez un emplacement ? Ancrés à l'abri du vent, le Bassin Vauban, le Quai des Islandais et l'Anse des Espagnols vous ouvrent leurs pontons.



+ d'infos :

2.50m de tirant d'eau maximum,
15 m de longueur de coque maximum autorisé
Vhf : Canal 9

Contact : 03 28 65 45 24
contact@portvaubangravelines.com
Bassin Vauban Quai Ouest

Le Centre Equestre et sa ferme pédagogique

Venez découvrir cet espace avec les chevaux et une ferme pédagogique ouverte toute l'année, un parcours de mini-golf l'été et des balades à poney. Des cours et des stages sont proposés dès 4 ans.

Contact : 03 28 65 39 00
reservation.equestre@ville-gravelines.fr
44 bis rue Charles Leurette
Horaires de 8h à 21h toute l'année

A noter :
La Fête du Cheval, c'est tous les ans, au mois de septembre. Une journée thématique, au coeur du centre équestre avec de nombreuses animations !



Tous à l'eau !

La piscine municipale propose des créneaux publics, des leçons enfants, de l'aquagym...

Billets en ligne sur Awoo
ou directement à l'accueil
Contact : 03 28 23 59 06



Cliquez **ici** ou Scannez **là**

Planning disponible sur
www.ville-gravelines.fr

Culture et Détente

Le Musée de Gravelines : Graver dans la ville

Le Musée du Dessin et de l'Estampe originale, unique musée français consacré à cet art, est installé dans des bâtiments historiques d'architecture militaire avec des expositions temporaires, des ateliers de gravure...

Ouvert tous les jours sauf le mardi de 14h à 17h30 - tarif 3.50€ - gratuit pour tous chaque 1^{er} dimanche du mois

Contact : 03 28 51 81 00
boutique.musee@ville-gravelines.fr
Arsenal, place A. Denvers

Cliquez **ici**



ou Scannez **là**

Le + du Musée

Des ateliers sont organisés toute l'année pour tous... La gravure n'aura plus de secret pour vous.



Musique, Danse, Arts Visuels et Théâtre pour tous

Le centre artistique et culturel François Mitterrand accueille les écoles municipales d'Arts Visuels, de Musique, de Danse et de Théâtre. Des stages, des expositions et des conférences sont également proposés et ouverts à tous.

Contact : 03 28 20 28 60
centreatistique@ville-gravelines.fr
1 rue André Malraux

A la recherche d'un concert ou d'un spectacle ?



Retrouvez toutes les infos dans votre **guide culture** disponible en ligne et dans les différents accueils de la ville. Vous souhaitez réserver votre billet à l'avance ? C'est possible en quelques clics sur le site de la ville.

Contact : Service Culture
03 28 23 85 65
serviceculture@ville-gravelines.fr
7 rue Vanderghote à Gravelines

Cliquez **ici**

Les Bons Plans Culture

1

Carte Culture

L'accès à la culture pour tous avec la Carte Culture.

La Carte Culture vous permet d'avoir accès gratuitement à certains spectacles, animations et expos à Gravelines (en fonction de plusieurs critères). Comment l'avoir ? Contactez le service Culture au 03 28 24 85 65

3

Le +
accessibilité

Des livres chez vous !

La médiathèque propose un passage à domicile un jeudi par mois et vous dépose vos livres. Ce service est gratuit et proposé aux personnes dans l'incapacité physique de se déplacer.

Contact : 03 28 51 34 34

4

Un coin secret où se poser et respirer...

A la médiathèque, découvrez le **jardin de lecture**, un espace cosy où se poser en extérieur.

2

A la recherche d'un bon bouquin ? Et plus si affinité ?

Rendez-vous à la médiathèque

pour découvrir les espaces jeunesse, ado, adulte, disco, presse, multimédia... L'adhésion est gratuite ! La médiathèque fait partie du réseau des Balises et votre carte vous donne accès aux 22 bibliothèques du territoire communautaire.

Contact : 03 28 51 34 34

Rue de Calais

5

Un spectacle à voir ou à vivre... Découvrez...

Le Son et Lumière

Fin août, on vous donne rendez-vous au *Son et Lumière*. Un spectacle de 2h qui retrace l'histoire de notre littoral. Vous souhaitez rejoindre les bénévoles et participer au spectacle ? Les troubadours de Gravelingues vous ouvrent leurs portes.

Contact : 03 28 24 85 65

serviceculture@ville-gravelines.fr

6

Locations de salle

La ville de Gravelines propose des locations de salle pour tous vos événements (anniversaire, mariage, séminaire) avec à disposition tables, chaises, vaisselle.

Plus d'informations au service

32

Culture - 03 28 24 85 65

2

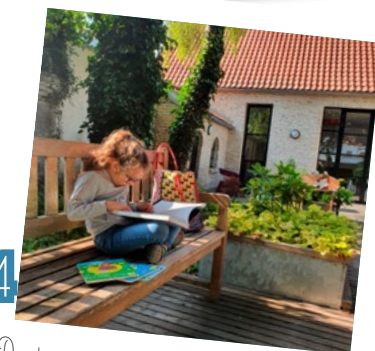


Médiathèque, section jeunesse



Le Son et Lumière

4



Du temps au jardin de lecture

Sorties

Ce soir, on se fait une toile ou un bowling ?

Sportica, c'est :

> Un ciné avec 2 salles tout confort

Le +
du Ciné

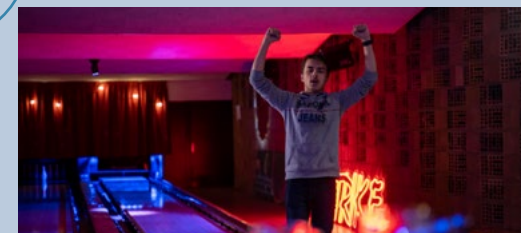
L'accès pour tous avec un accueil des personnes à mobilité réduite, audiodescription et renforcement sonore pour les personnes en situation de handicap visuel et auditif.



> Un bowling avec 8 pistes à votre disposition et un espace restauration sur place avec des pizzas, des boissons...

Le +
bowling

Pour les plus jeunes : l'option « bumpers super rails » est disponible pour éviter de rater les quilles. Réservation conseillée
03 28 65 45 06 - Place du Polder



Découvrir la ville



Le saviez-vous ?
Gravelines est l'un des 100 plus beaux détours de France au guide Michelin...

Les incontournables

La vie en Noir et Blanc avec le Phare de Petit-Fort-Philippe

116 marches et à vous la plus belle vue de Gravelines et de ses alentours ! Le Phare de Gravelines, construit en 1843, rénové en 2022 et sa nouvelle exposition, est un monument incontournable pour les visiteurs.

Ouverture d'avril à novembre - à partir de 1€ - Plus d'information au 03 28 24 99 79 ou resapatrimoine@ville-gravelines.fr



Le Jean Bart

Visitez la construction d'un vaisseau de 1^{er} rang du 18^e siècle : le Jean-Bart. Voyagez au cœur de la marine, la taverne du Jean- Bart, le village artisanal...

Contact : Espace Tourville
135 Rue de Calais - 03 28 21 22 40
contact@espacetourville.com
<http://espacetourville.com>

Embarcadère Vauban Promenade

Profitez d'une balade unique sur l'eau autour des remparts ; en visite guidée sur un bacôve ou en autonomie sur l'embarcation de votre choix (barques électriques, à rames, bateaux pédaliers).

Contacts :
Visite guidée : Pôle Animation du Patrimoine au 03 28 24 99 79 ou resapatrimoine@ville-gravelines.fr
Location : Embarcadère Vauban Promenade au 03 28 65 33 77

34 D'avril à septembre



Accessibilité une ville pour tous

Où sont répertoriées les places de stationnement PMR ?



Retrouvez le plan détaillé avec les places PMR dans l'Application *Gravelines & Vous*

Mais aussi là ! Cliquez [ici](#)

Accompagnement numérique

La ville de Gravelines s'associe à l'association **Atouts Ville** afin de vous proposer des ateliers de présentation et prise en main de la nouvelle application de la Ville de Gravelines, et des ateliers collectifs thématiques. Vous êtes intéressé ?

Contact : 03 28 23 59 06
servicevieassociativeetcitoyenne@ville-gravelines.fr

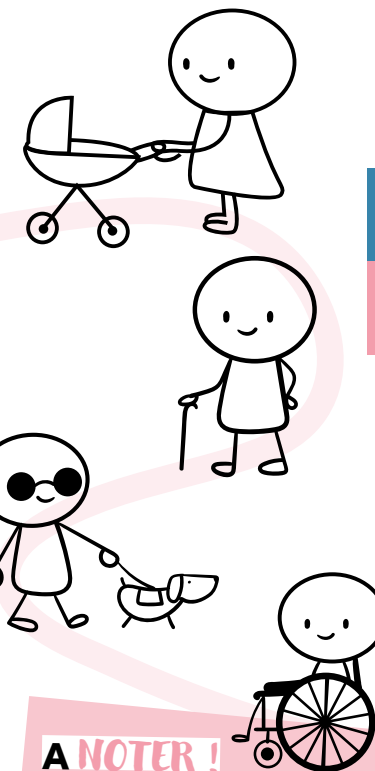
Acceo : Accessibilité aux personnes sourdes et malentendantes

Grâce à la solution ACCEO, la ville de Gravelines est accessible aux personnes sourdes ou malentendantes. Un parcours complet, de l'appel téléphonique à l'accueil sur place, 100% gratuit qui vous donne accès à toutes les démarches administratives et aux informations.

Téléchargez l'application ACCEO et trouvez la Ville de Gravelines :

Cliquez [ici](#)

35



A NOTER !

La ville se mobilise pour une accessibilité pour tous. Retrouvez-nous « rubrique accessibilité » sur www.ville-gravelines.fr



Emploi et insertion

De nombreuses structures sont là pour vous guider dans votre recherche et dans la réinsertion professionnelle.

Quelques contacts pour vous accompagner dans vos démarches :

> **La ville de Gravelines** peut vous aider à trouver un emploi dans les secteurs qui se développent sur notre territoire.
Contact : Mission Emploi Formation
06 79 90 79 45
contact@ville-gravelines.fr

> **France Travail** -
68 Rue C. Fourier
Contact téléphone :
39 49

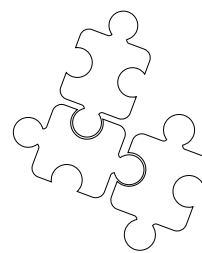
> **La Mission Locale des Rives de l'Aa et de la Colme** (pour les 16 à 25 ans)
Contact :
03 28 65 21 21
accueil@mlrivesaacolme.fr
9 rue de Dunkerque

> **L'association AGIR**
Contact :
03 28 23 80 70
contact@agir-gravelines.fr
http://www.agir-gravelines.fr/
rue de l'Industrie

> **L'association Entr'aide**
Contact :
03 28 23 80 70
rue de l'Industrie

Je suis à la recherche d'un emploi..

Qui peut m'aider ?



Ensemble citoyens Construire notre ville ensemble !



J'aime mon quartier : Des rencontres avec les habitants pour échanger

Lors des visites de quartier, vous pourrez discuter librement dans un lieu convivial où l'on débat des problématiques du quartier avec des agents de la ville et des élus.

Plus d'infos :

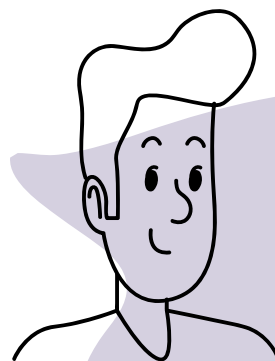
Direction Associations, Vie Participative et Citoyenne
03 28 23 59 06
jaimemonquartier@ville-gravelines.fr

Budget Participatif : Acteurs de ma ville

Le budget participatif donne l'opportunité aux habitants de devenir acteurs de leur ville. Ils peuvent ainsi décider de l'affectation d'une partie du budget de la collectivité pour la réalisation d'un ou plusieurs projets sur la commune. Ils doivent concerner l'amélioration d'un site, d'un quartier ou de l'ensemble de la commune.

Contact : Direction Associations, Vie Participative et Citoyenne
03 28 23 59 06

Un projet collectif ? Pensez au FAC ! (Fonds d'Actions Citoyennes) !



Il a pour vocation de favoriser les initiatives collectives des habitants, encourager les démarches collectives visant à l'amélioration du cadre de vie. Les types de projets finançables reprennent toutes les actions relevant de l'amélioration de la vie quotidienne com-

portant un intérêt de vie de quartier et un intérêt général, les actions civiques et solidaires sont privilégiées.

Contact : Direction Associations, Vie Participative et Citoyenne - 03 28 23 59 06
servicevieassociativeetci-
toyenne@ville-gravelines.fr

Urgence et Santé

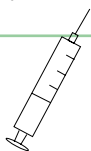


Je suis à la recherche d'un professionnel de santé, où je peux trouver l'info ?



- > Rendez-vous sur l'**application Gravelines et Vous** rubrique santé
- > et **aux accueils** de la mairie et des maisons communales qui possèdent le listing des professionnels de santé.
- > Une **chargée de mission santé** peut, également, vous renseigner sur l'accès à un médecin traitant au 03 28 23 59 00 contact@ville-gravelines.fr

Connaissez-vous la **téléconsultation** ?



Besoin d'un rendez-vous médical rapidement et sans rendez-vous ? Consultez un médecin à distance à la Résidence d'Autonomie le Béguinage.

Rue du Béguinage
Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h
Informations au 03 28 23 14 75

Où sont les défibrillateurs dans la ville ?

Retrouvez la carte des défibrillateurs placés en extérieur sur l'application *Gravelines et Vous* rubrique «Urgence et Secours».



Google play



Apple store

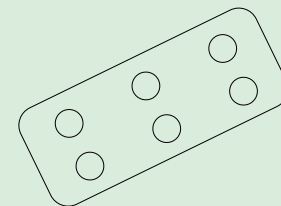
Je veux devenir Citoyen Secouriste !

Plusieurs formations aux gestes qui sauvent et au PSC1 sont proposées tout au long de l'année. Vous êtes intéressé ?

Contact : 03 28 23 59 06 ou servicevieassociativeetcitoyenne@ville-gravelines.fr



Que faire en cas d'accident nucléaire ?

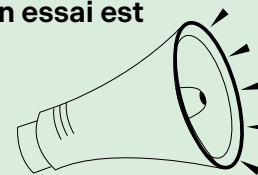


1

L'alerte par la sirène

La sirène diffuse le signal national d'alerte commun à tous les types de risques. Elle vous signale un danger imminent, il faut alors se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur et se tenir informé du comportement à adopter.

Tous les premiers mercredis du mois, un essai est effectué.



2

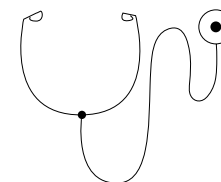
Les comprimés d'iode

La prise d'un comprimé d'iode est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif en cas d'accident nucléaire.

Comment se les procurer ?

Chaque habitant dont le domicile se situe dans un rayon de 20 km autour de la centrale nucléaire de Gravelines, peut retirer gratuitement les comprimés d'iode. Il vous suffit de vous présenter en pharmacie.

Une URGENCE ?



> **CMSI** (Centre Médical de Soins Immédiats) ouvert 7j/7, en semaine de 9h à 19h et les week-ends et jours fériés de 10h à 18h. Consultations uniquement sans rendez-vous. Rue du Béguinage - 03 53 63 42 88

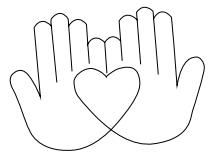
> Médecine de garde

En cas d'urgence et besoin d'un médecin, **appelez le 15**. Vous pourrez être redirigé vers une maison médicale de garde la plus proche de chez vous.

> **SOS Médecins** : 08 26 46 20 07

ou rendez-vous en ligne <http://www.sos.medecins-dunkerque.fr>

> **Pharmacie de garde** : contactez Servigardes au 0825 74 20 30 (coup de l'appel : 0,15€ la minute) et www.servigardes.fr



Solidarité et Social

Infos Solidarité

Besoin d'une aide financière ?



D'un logement ?

D'une aide pour remplir votre dossier de retraite ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est là pour vous !

Le **CCAS** de Gravelines vous apporte un **accueil**, une **écoute** et une **orientation** pour favoriser l'accès à vos droits. C'est un service social de proximité. Il s'occupe de l'**accompagnement à la personne**, du logement, de l'aide aux étudiants et aux lycéens en section professionnelle, des services aux personnes âgées et en situation de handicap.

Contact : 1 rue des Clarisses - 03 28 23 59 63- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (permanences de 14h à 16h30) sur rendez-vous.

Vous êtes isolés ou vulnérables ?

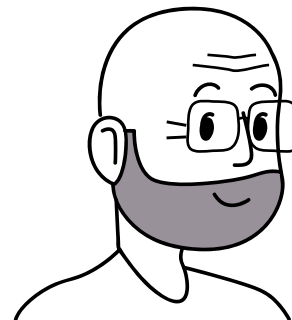
N'hésitez pas à nous le faire savoir au **03 28 23 59 63**

LE SAVIEZ-VOUS ?

En période de canicule ou de grand froid, les agents du CCAS contactent les personnes recensées pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation



Du côté des aînés



J'ai plus de 65 ans, je souhaite trouver des activités. Une idée ?



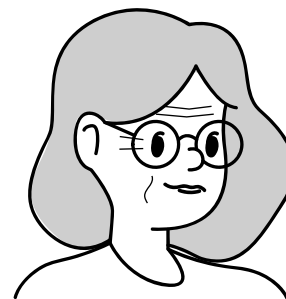
Chaque année, la ville de Gravelines propose aux seniors de plus de 65 ans des **goûters dansants, des spectacles, un repas de fin d'année**, un colis avec des produits régionaux et également une sortie comprenant transport, repas et animation dansante.

Contact : Service Protocole - 03 28 23 59 66 ou contact@ville-gravelines.fr

Zoom sur : une activité artistique pour senior

Des ateliers « **Au Fil de l'Art** » sont organisés tout au long de l'année sur des thèmes définis ; ils permettent de découvrir des lieux tels que musées, médiathèques, maisons de quartier, associations diverses pour les plus de 65 ans.

Contact : Service Protocole - 03 28 23 59 66 ou contact@ville-gravelines.fr



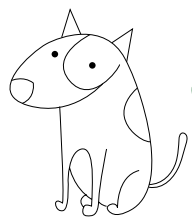
Je suis à la recherche d'une maison de retraite. Est-ce qu'il en existe à Gravelines ?

Oui et même plusieurs :

EHPAD « Résidence de l'Aa MAPI » - 5 rue George Sand - 03 28 22 61 61

EHPAD « Les Oyats » - 18 rue de la République - 03 28 51 84 50

Résidence autonomie « le Béguinage » - Rue du Béguinage
03 28 23 14 75 accueil.beguinage@ville-gravelines.fr



J'aime ma ville

Les bons gestes du quotidien

La Ville de Gravelines se veut accueillante et propre. Les équipes de la Communauté urbaine de Dunkerque réalisent les **collectes des déchets** à domicile :

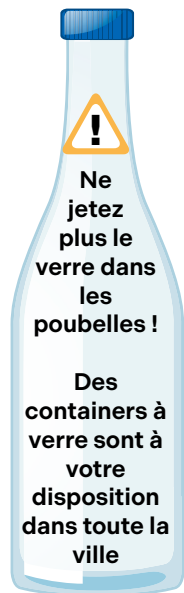
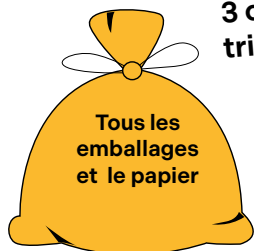
> Chaque lundi matin dès 6h pour Gravelines Centre, le quartier de la Gare et le Pont de Pierre

> Chaque mardi matin dès 6h pour Petit-Fort-Philippe et les Huttes

Besoin d'une info ? Utilisez **le numéro vert gratuit** mis en place par la CUD : **0 800 22 45 57**.

L'affaire est dans le sac

3 couleurs pour mieux trier mes déchets...



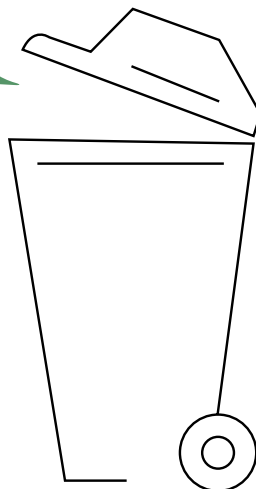
Où trouver mes sacs poubelles ?

A l'accueil de la Mairie, aux Maisons communales des Huttes et de Petit-Fort-Philippe... Et au plus près de vous via : mesinfosdechets.cud.fr

Un doute ? Une info ?
Rendez-vous sur
« mes infos déchets »

Retrouvez toutes les informations sur la collecte des déchets (distribution de sacs, collectes à domicile, points de collecte de proximité, collecte verre...)

Cliquez [ici](#)



Que faire de vos déchets encombrants ?

Allez à la déchèterie de Gravelines !

Route des Enrochements

Ouverte du lundi au samedi, de 8h à 19h, les dimanches et jours fériés de 8h à 12h.

Fermeture les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.

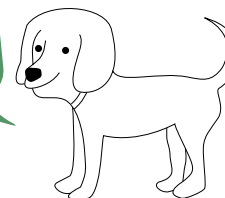
J'agis pour ma ville

Vous pouvez devenir Ambassadeurs propreté !

Soyez un acteur de votre ville et prenez soin de votre environnement.

Plus d'infos au 03 28 51 94 70 ou servicetechniques@ville-gravelines.fr

Des sacs pour mes déjections sont disponibles gratuitement à la mairie et aux maisons communales !



L'INFO POUR nos amis à 4 pattes

Retrouvez le « **guide pratique à l'usage des maîtres : Mon chien dans ma ville** » disponible sur www.ville-gravelines.fr et à l'accueil de la mairie de Gravelines.

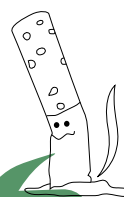
Le + Il est possible de faire passer les encombrants devant chez vous !

1 collecte par an gratuite sur rendez-vous (puis 12 € l'enlèvement) : un numéro local unique 03 28 24 45 41 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

Vous souhaitez devenir une famille Zéro déchets ?

Découvrez comment réduire vos déchets au travers d'ateliers ludiques.

Contactez le 03 28 23 59 06



Des cendriers de poche sont distribués gratuitement à la mairie et aux maisons communales !

Les nuisibles...

Que faire en cas de présence de rats, d'un nid de guêpes ou de frelons ?

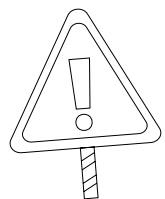
Mise à disposition de produit raticide à la Régie Urbaine (39 route de Bourbourg à Gravelines). Si vous voyez un nid de frelons, de guêpes sur le domaine public, contactez-nous : servicecadredevie@ville-gravelines.fr ou au 03 28 51 94 70



Attention, si c'est sur le domaine privé, c'est à la charge du propriétaire qui doit faire appel à une entreprise privée.



Le tri des déchets devient obligatoire sur l'Espace public à compter du 1^{er} janvier 2025



Sécurité et prévention

Un SOUCI de voisinage ?

Faites-vous aider par les agents de citoyenneté. Ces agents interviennent sur le terrain, auprès du public, en tant que **médiateurs**. Vous pouvez les contacter pour régler un conflit ou si vous avez une question.

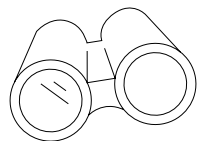
Contact : 03 28 23 59 06
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h en semaine.



J'ai besoin de faire appel à un conciliateur de justice. Existe-t-il des permanences à Gravelines ?

Oui, une permanence se tient chaque 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous uniquement à la Maison des Associations et du Citoyen.

RDV à prendre au 03 28 23 59 06



La Police Municipale vous accueille à l'Hôtel de ville.

La police municipale est là pour vous servir, écouter, renseigner, veiller, intervenir et faire respecter.

Un problème ?

Contactez le **03 28 24 56 45**

Le Bon Plan *Tranquilité*

Vous quittez votre logement quelques jours ? La police municipale passe dans votre quartier pour s'assurer de la **sécurité de votre domicile**. Rendez-vous sur le site de la ville www.ville-gravelines.fr pour remplir le formulaire.

Cliquez **ici**



ou Scannez **là**

Infos pratiques



Les adresses utiles

Accueil de la Mairie de Gravelines

Une question ? Besoin d'un rendez-vous ? L'accueil de la mairie de Gravelines est là pour vous renseigner.

Entrée rue des Clarisses.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Permanence Etat Civil uniquement pour les cartes et passeports sur rendez-vous le samedi de 9h à 12h.

Contact : 03 28 23 59 00 – contact@ville-gravelines.fr

Les maisons communales : un service de proximité

Ouvertes du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h45 à 12h.

Maison Communale Agence postale de Petit-Fort-Philippe
Place Calmette
03 28 27 79 36

Maison Communale Agence postale des Huttes
Avenue Léon Jouhaux
03 28 23 81 47



Gravelines

une ville labélisée



avec une ouverture sur le monde

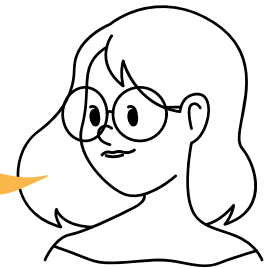
La ville de Gravelines est jumelée avec :
BIBLIS en Allemagne,
DARTFORD en Grande Bretagne,
FASKRUDSFJORDUR en Islande.



Vous venez d'arriver ?

On vous embarque quelques heures avec nous !

Une journée découverte rien que pour vous, pour tout savoir sur votre nouvelle ville et en profiter à fond.



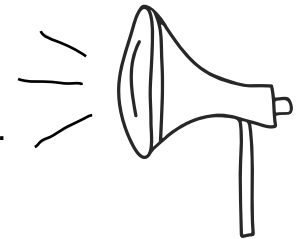
Au programme :

Visite des coins incontournables et des projets de la ville, des rencontres avec les élus et les services, les infos et bons plans dans une ambiance détendue. Un bon moyen de rencontrer du monde et de se sentir (déjà) chez soi !

C'est quand ? Où ?

Rendez-vous le samedi 30 mai 2026 après-midi.
 Vous êtes intéressé ? Inscrivez-vous !

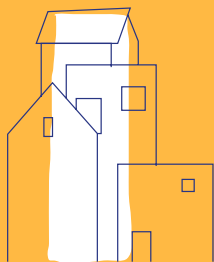
- Soit par mail à contact@ville-gravelines.fr
- ou par téléphone 03 28 23 59 06
- ou vous pouvez retourner ce coupon à l'accueil de la mairie, aux maisons communales de Petit-Fort et des Huttes ou à l'accueil de la Maison des Associations



- Je souhaite participer à la journée des nouveaux arrivants du 30 mai 2026.
- > Nous sommes une famille de ___ adulte(s) et ___ enfant(s)
- > Vous pouvez indiquer votre nom, prénom et adresse (postale et/ou mail) :

ici

*Ce coupon est à déposer à l'accueil de la mairie, aux maisons communales de Petit-Fort et des Huttes ou à l'accueil de la Maison des Associations



Gravelines

Conception Mairie de Gravelines - octobre 2025 - ipns

